

## 19<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte

« Oh, il est plus heureux maintenant ! ». La phrase est rituelle et souvent entendue lorsque la tristesse d'un deuil vient malheureusement frapper une famille, un cercle d'amis, une entreprise. Pourtant, malgré les multiples variantes qu'elle connaît et qu'il serait fastidieux de citer ici, l'expression mérite d'être examinée car son inlassable répétition ne lui confère pas automatiquement une authenticité et une vérité à toute épreuve. En effet, si l'on regarde de plus près, on constate que c'est souvent ou l'habitude ou la bienveillance envers le défunt ou le désir de consoler les proches éprouvés qui motivent ce genre de propos. Mais non la reconnaissance d'une particulière sainteté qui pourrait nous amener à nous forger une telle conviction. De fait, pour accompagner régulièrement des mourants jusqu'à leur passage dans l'autre vie, je peux certifier qu'il m'arrive d'être intimement persuadé que tel ou tel de nos paroissiens est au Ciel, au vu de toute sa vie, passée dans la fidélité à Dieu et à son Evangile, au vu de sa mort, sanctifiée par les sacrements et la présence maternelle de l'Eglise représentée par son ministre. Pour autant, la question demeure entière lorsqu'on se rend compte que l'on applique à de parfaits païens, à des mécréants assumés, à de tièdes indifférents, les jugements de canonisation anticipés que j'évoquais à l'instant : « Il est mieux là-haut ! », « Il est avec le Bon Dieu, maintenant ! », « Il a retrouvé ceux qu'il aimait ! ». Mais qu'en sait-on ?

Au-delà de la témérité et de l'audace du propos, ces affirmations portent en elles un double risque et un double dommage et c'est pourquoi il convient de ne les utiliser qu'avec une extrême prudence et non par mode d'habitude, bienveillante ou consolante, comme on le fait trop souvent. Double risque et double dommage, disais-je à l'instant : le premier, plus subtil, vise les vivants ; en effet, à force de répéter à l'envi que tous les défunts, quelle que fût la teneur évangélique de leur existence, rejoignent directement l'immense et éternel bonheur, on tue dans le cœur de ceux qui demeurent toute volonté, tout désir, tout espoir de conversion. Pourquoi changer ? Pourquoi se dépasser ? Pourquoi s'échiner à tenir la tête au-dessus de la médiocrité puisque, bons ou méchants, chrétiens ou païens, pratiquants ou indifférents, nous nous retrouverons tous à la grande salle des fêtes du Ciel ? Sans doute, nous n'avons pas à condamner et à décréter que tel ou tel est en enfer. L'Eglise, elle-même, ne le fait pas, confiante jusqu'au bout en la Miséricorde de Dieu qui frappe encore à la porte du cœur, au dernier instant de notre vie terrestre. Pour autant, ne pas maudire ne signifie pas canoniser « *santo subito* » tous ceux dont la vie s'est passée loin de Dieu et de l'Eglise. Plus de réserve,

plus de prudence, plus de retenue serait la bienvenue pour ne pas induire en erreur les vivants qui demeurent et qui doivent se souvenir que chacun choisit librement sa destinée éternelle : nul automatisme là-dedans. Ceux qui meurent en état de grâce, dans l'amitié –même imparfaite- avec Dieu seront sauvés. Ceux qui meurent en état de péché mortel seront damnés éternellement. C'est un immense service que de rappeler cette vérité, afin que chacun mesure combien Dieu nous prend au sérieux et l'immense responsabilité qui est la sienne.

Domage plus subtil pour les vivants et dommage plus évident pour les défunts : en effet, à force de déclarer que tout un chacun est nécessairement dans la gloire et la joie du Ciel – le fameux : « oh, il est plus heureux maintenant » - nous perdons le réflexe de prier pour nos défunts. Pourquoi prier, pourquoi offrir, puisque tout va pour le mieux de son côté ! Mais s'il est au purgatoire, que se passe-t-il, alors que tous, sur la terre, se frottent les mains en conjecturant qu'il est déjà au Paradis ? Que se passe-t-il ? Tout simplement, que personne ne prie pour lui, que personne ne fait célébrer des Messes pour lui, qu'aucun prêtre ne le présente à l'autel au Memento des défunts...et voilà notre défunt, esseulé, privé de cet immense secours que pourrait lui apporter la communion des saints, parce que sur terre, trop de chrétiens vivent dans cette erreur de penser que nous sommes, tous, automatiquement sauvés. Arrêtons donc ces canonisations anticipées, ces jugements téméraires qui sont devenus routine, ces manières de nous rassurer nous-mêmes et de consoler les proches éplorés – qui finalement ne font que pénaliser les vivants, détournés d'une conversion salutaire, en même temps que les défunts, spoliés d'une aide ô combien précieuse !

En ce mois d'octobre, consacré à la Vierge du Rosaire ; en ce mois d'octobre où nous introduirons, lors du troisième samedi, une nouvelle intention pour notre chapelet paroissial : la prière à l'intention de nos défunts et de tous les défunts ; en ce mois d'octobre dédié à Marie, tournons-nous vers elle pour continuer d'aimer nos défunts de la façon la plus belle et la plus efficace : en priant pour eux. Notre-Dame du Rosaire, Notre-Dame de Montligeon, prenez avec vous toutes les âmes du purgatoire !

Abbé Jean-Baptiste Moreau